



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI
23, rue de la Fabrique
Sainte-Angèle-de-Mérici (Québec) G0J 2H0
Téléphone : 418 775-7733 Télécopieur : 418 775-5722
<http://municipalite.sainte-angele-de-merici.qc.ca>

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du 8 mars 2021, tenue à 18 h 30 à la salle paroissiale, sise au 510, avenue de la Vallée, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents :

Monsieur	Michel Côté	Maire
Madame	Dolorès Bélanger	Conseillère, siège no 1
Madame	Myleine Gauthier	Conseillère, siège no 2
Madame	Francine Bezeau	Conseillère, siège no 3
Madame	Marie-France Dupont	Conseillère, siège no 4
Monsieur	Réginald Dionne	Conseiller, siège no 5
Madame	Carole Ferraris	Conseillère, siège no 6

Tous les membres ont reçu un avis de convocation, conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

Madame Annie Fraser, directrice-générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21-03-51 Sur la proposition de madame Carole Ferraris, il est résolu à ~~l~~des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant.

Adoptée

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. COMPENSATIONS POUR L'ENTRETIEN COURANT ET PRÉVENTIF DES ROUTES LOCALES – ADOPTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CONCERNANT LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL POUR DES DÉPENSES TOTALISANT LA SOMME DE 524 526.00 \$

3. ACCEPTATION DU DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

4. TRANSFERT DU FOND AQUEDUC ET ÉGOÛTS VERS LE SURPLUS NON AFFECTÉ- ANNÉE 2020

5. TRÉSORERIE

5.1.1 *Liste des dépenses incompressibles payées en février 2021 (annexe 1)*

5.1.2 *Rémunération des employés municipaux et des élus*

5.1.3 *Autorisation de paiement des dépenses (annexe 2)*

5.1.4 *Suivi des dépenses en lien avec le budget 2021*

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

2. COMPENSATIONS POUR L'ENTRETIEN COURANT ET PRÉVENTIF DES ROUTES LOCALES – ADOPTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CONCERNANT LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL POUR DES DÉPENSES TOTALISANT LA SOMME DE 524 526.00 \$

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation financière pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur des routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

POUR CES MOTIFS :

20-05-52 Sur la proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports que des travaux routiers sur le réseau local 1 et 2 pour un total de 524 526.00 \$ et que l'utilisation des compensations versées par le ministère visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, ont été utilisées à ces fins, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL).

Adoptée

3. ACCEPTATION DU DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

21-03-53 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte le rapport financier et le rapport de l'auditeur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, tel que présenté par madame Manon Albert de la firme de comptables Mallette.

Adoptée

4. TRANSFERT DU FOND AQUEDUC ET ÉGOÛTS VERS LE SURPLUS NON AFFECTÉ- ANNÉE 2020

21-03-54 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers de transféré du *Fond Aqueduc et Égouts* vers le *Fond Surplus non affecté* le montant de 54 090,00 \$ pour l'année 2020.

Adoptée

5. TRÉSORERIE

5.1 PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES

5.1.1 *Liste des dépenses incompressibles payées en février 2021 (annexe 1)*

5.1.2 *Rémunération des employés municipaux et des élus*

<u>DATE</u>	<u>À L'ORDRE DE</u>	<u>MONTANT</u>
Fév. 2021	Rémunération (brute) employés et élus municipaux	36 208.73 \$

(31 janvier au 27 février 2021)

Adoptée

5.1.3 Autorisation de paiement des dépenses (annexe 2)

21-03-55 Sur la proposition de madame Carole Ferraris, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des dépenses, au montant de 200 161.59 \$. (Annexe 2)

Adoptée

5.1.4 Suivi des dépenses en lien avec le budget 2021

Suivi du budget et Dépenses						
Février 2021						
Charges						
				Budget	Dépenses	%
ADM générale						
	Conseil			66 692.00 \$	12 692.20 \$	19.03 %
	Gestion financière et administrative			202 818.00 \$	30 257.62 \$	14.92 %
	Greffe-Élections			11 732.00 \$	0.00\$	0 %
	Évaluation			23 709.00 \$	0.00\$	0 %
	Gestion personnel			19 797.00 \$	3 264.99\$	16.49%
	Autres/Concierge			28 734.00 \$	6 064.94\$	21.11 %
ADM générale (moyenne utilisée)				353 482.00 \$	52 279.75\$	14.79 %
Sécurité publique						
	Police			51 050.00 \$	0.00\$	0%
	Sécurité incendie			73 291.00 \$	2 360.16\$	3.22%
	Sécurité civile			11 146.00 \$	0.00\$	0 %
	Encadrement chiens			800.00 \$	0.00\$	0%
Sécurité publique (moyenne utilisée)				136 287.00 \$	2 360.16 \$	1.73 %
Transport						
	Voirie municipale			244 401.00 \$	19 876.96\$	8.13 %
	Enlèvement de la neige			238 785.00 \$	55 232.08\$	23.13%
	Éclairage des rues			9 510.00 \$	545.04\$	5.73 %
	Circulation et stationnement			\$	\$	%
	Transport collectif			22 888.00 \$	7 629.37 \$	33.33%
Transport (moyenne utilisée)				515 584.00 \$	83 283.45\$	16.15%
Hygiène du milieu						
	Approvisionnement et traitement de l'eau			30 145.00 \$	2 673.03\$	8.87%
	Réseau distribution de l'eau			43 321.00 \$	1 305.89\$	3.01%
	Traitement eaux usées			42 187.00 \$	9 727.29\$	23.06%
	Réseau d'égouts			25 895.00 \$	2 084.90\$	8.05%
	Matières résiduelles			136 854.00 \$	37 565.91\$	27.45%
Hygiène du milieu (moyenne utilisée)				278 402.00 \$	53 357.02\$	19.17%
Santé et bien-être				4 841.00 \$	1 401.00\$	28.94%
Aménagement, urbanisme et zonage				32 803.00 \$	430.20\$	1.31%
Promotion et développement économique				3 079.00 \$	\$	%
Aménagement, urbanisme et développement (moyenne utilisée)				35 882.00 \$	1 076.95\$	3.00%
Loisirs, Halte routière, culture						
Salle paroissiale				14 130.00 \$	2 293.39\$	16.23%
Loisirs				22 690.00 \$	937.46\$	4.13%
Loisirs inter municipal				46 771.00 \$	6 906.86\$	14.77%
Halte routière				2 854.00 \$	227.97\$	7.99%
Activités muni. Loisirs				3 500.00 \$		
Autres				15 131.00 \$	5 043.51\$	33.33%
Loisirs, Halte routière (moyenne utilisée)				105 076.00 \$	15 409.19\$	14.66 %

Activités culturelles			
Bibliothèque - 1er étage	7 143.00 \$	971.63\$	13.60%
Centre multiculturel - 2ème étage	10 218.00 \$	941.92\$	9.22%
Activités culturelles (moyenne utilisée)	17 361.00 \$	1 913.55 \$	11.02%
Frais de financement			
Intérêts	44 006.00 \$	1 111.65\$	3.22%
Autres frais de financement	12 000.00 \$	159.51\$	1.33%
Total des frais de financement	56 006.00 \$	1 271.16\$	2.27%
Total des charges	1 502 921.00 \$	212 352.23\$	14.13%
Affectations			
Activités d'investissement			
Achat camions et équipements	125 000.00 \$	\$	%
Ponceau Rivière-Mitis-Sud			
Aqueduc		10 222.10\$	%
PPASEP-Analyse vulnérabilité		1 803.16	
Égouts		\$2 981.65	%
Chemin local 1 & 2		\$90 574.72	%
Chemin local 1 & 2-Phase 2		\$2 624.69	
Érosion - Chemin du Portage			
Lumière de Rue - FQM		7 000.81	
Réseau rue Laurent-Thibeault		\$	
Total activités d'investissement	125 000.00 \$	115 207.13\$	92.17%
Excédent (Déficit) accumulé			
Remboursement en capital-Mun	70 900.00 \$	13 300\$	18.76%
Remboursement en capital-Gouv	172 800.00 \$	\$	%
Total excédent (Déficit) accumulé	219 851.00 \$	13 300\$	6.05%
Excédent de fonctionnement non affecté	(23 849.00 \$)		
Total des affectations	344 851.00 \$	128 507.13\$	37.26%

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

21-03-56 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 19 h 11, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée


Michel Côté, maire


Annie Fraser, directrice-générale &
Secrétaire-trésorière

Je, Michel Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Michel Côté, maire